

**Le Siam** (Service pour l'Inclusion en Accueil collectif de Mineurs) a pour vocation de favoriser l'accès aux structures de loisirs et de vacances ordinaires aux enfants en situation de handicap de la région Midi-Pyrénées. Il s'est fixé quatre missions :

- **informer et accompagner les familles** dans leurs recherches d'accueil de loisirs ou de séjour de vacances pour leur enfant en situation de handicap,
- **soutenir les équipes d'animation** et organisateurs de séjours de vacances dans leurs pratiques d'accueil d'enfants en situation de handicap,
- **encourager les collectivités** dans leurs politiques d'accueil d'enfants en situation de handicap.
- **animer le réseau** des référents handicap des quatre principales associations gestionnaires d'accueils collectifs en Haute-Garonne.

Pour assurer l'efficacité de sa démarche, le Siam fédère autour de son action l'ensemble des parties prenantes concernées : institutions publiques et organismes de protection sociale, collectivités locales, associations spécialisées dans le champ du handicap, établissements médico-sociaux et sanitaires, fédérations et associations gestionnaires d'accueils de loisirs et de séjours de vacances...

### Contact

Siam  
7 rue Chabanon - CS 52454  
31085 Toulouse Cedex 2  
Tél : 05 61 12 58 16

contact@siam31.fr  
www.siam31.fr



Siam31

### Horaires

Du lundi au jeudi : 9h-13h / 14h-18h  
Le vendredi : 9h-13h / 14h-17h



## L'accès aux loisirs pour tous :

jouer et s'épanouir ensemble dans les accueils collectifs de mineurs de Haute-Garonne

### Partenaires opérationnels



### Partenaires financeurs





### Accompagner les familles

#### L'accès aux loisirs : un droit pour tous les enfants

Le Siam accompagne gratuitement et individuellement les familles pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap au sein d'accueils de loisirs et de séjours de vacances ordinaires.

Il propose :

- une co-construction d'un projet d'accueil spécifique basé sur la demande de la famille et les spécificités du handicap l'enfant,
- un accompagnement dans la recherche du séjour de vacances ou de l'accueil de loisirs le plus adéquat,
- une mise en relation entre la famille et l'équipe d'animation,
- un soutien dans la recherche d'aides au financement : Caf, MDPH (Maison départementale des personnes en situation de handicap), ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances)...

Dans le cas où l'inclusion de votre enfant au sein d'un accueil ordinaire n'est pas possible, le Siam vous accompagne dans la recherche d'autres types de solutions de loisirs ou de vacances.

### Soutenir les équipes d'animation

Le Siam soutient et accompagne les équipes d'animation avant, pendant et après l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

#### Accompagnement de l'accueil de l'enfant en situation de handicap en inclusion

Le Siam propose :

- de coordonner les échanges entre la famille et l'équipe d'animation pour enclencher la démarche d'accueil,
- d'apporter un soutien spécifique pour l'accueil de l'enfant pendant et après l'accueil.

#### Formation à l'inclusion

Le Siam propose des formations gratuites à l'accueil d'enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. La durée et les contenus des formations sont définis en fonction des besoins spécifiques liés à chaque situation d'accueil.

#### Mise à disposition d'outils techniques et pédagogiques

Le Siam propose un ensemble de supports pour accompagner les équipes d'animation :

- un kit technique pour préparer et suivre l'accueil de l'enfant
- des malles pédagogiques de sensibilisation au handicap et à la différence,
- un espace ressources en ligne : [www.siam31.fr](http://www.siam31.fr)



### Qu'est ce qu'un accueil de loisirs ?

C'est une structure qui permet aux enfants de participer en groupe à des activités variées et éducatives, encadrées par des animateurs. Ils sont généralement ouverts le mercredi et pendant les vacances scolaires.

### Qu'est-ce qu'un séjour de vacances ?

C'est un départ en vacances de plusieurs jours en dehors de la maison et en collectivité. Des animateurs proposent des activités et assurent l'accompagnement de la vie quotidienne (hygiène, repas, temps de repos...).

### Mon enfant peut-il y être accueilli ?

Les enfants de 3 à 17 ans en situation de handicap peuvent être accueillis en séjour de vacances et en accueil de loisirs, dès lors que la vie en collectivité est possible.

### Qui va s'occuper de mon enfant ?

Votre enfant sera encadré par des animateurs professionnels et occasionnels qui ne sont pas des spécialistes du handicap mais seront sensibilisés, accompagnés et formés au préalable par des personnes compétentes : référents "handicap" des associations gestionnaires d'accueils de loisirs, éducateurs spécialisés, psychomotriciens...

### L'accueil de mon enfant occasionne t-il une tarification particulière ?

Non, le même tarif est appliqué à tous les enfants. Exceptionnellement, selon les besoins de l'enfant, une personne supplémentaire au sein de l'équipe peut être nécessaire ce qui engendre un surcoût. Dans ce cas, vous pourrez bénéficier d'une aide au financement.

### Quels enfants ont bénéficié de l'accompagnement du Siam ?

Le Siam accompagne depuis 2010, 1 223 enfants porteurs de handicaps, divers.

